

«Les législatives étroitement liées aux présidentielles de 2019»

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4130 - Ven. 24 - Sam. 25 mars 2017 - Prix : 10 DA

Ambassade de France à Alger

Plus de 400 000 visas
accordés aux Algériens
en 2016

Contrefaçon locale

La DGSN tire la sonnette d'alarme

Tebboune : «Baisser le niveau des importations sans
toucher à l'alimentation du citoyen»

Les produits de première nécessité non concernés par les licences

Les termes
encore évolutifs
de l'issue
politique
en Syrie

Par Mohamed Habili

C'est désormais la règle : le retour aux négociations de Genève entre les principaux protagonistes du conflit syrien coïncide avec une recrudescence des combats dans certaines régions du pays. Pour ce cinquième round, qui a débuté avant-hier, c'est l'est de Damas et la périphérie de Hama qui se sont embrasés, apparemment à l'initiative des groupes de l'opposition, animés du désir évident d'améliorer la capacité de négociation de leur délégation commune pour la circonstance. Le regain de violence n'est pas le seul à coïncider avec la reprise des négociations – si toutefois ce terme est approprié s'agissant de séances de travail que tient l'émissaire onusien, Staffan Di Mistura, isolément avec chacune des parties concernées. Il y a aussi les déclarations de ces dernières, qui sur ce point du moins convergent, selon lesquelles elles ne se font aucune illusion quant à la possibilité d'un accord, ni même d'une quelconque avancée, au cours de ce nouveau round. Dans ces conditions, pourquoi retourner à Genève, pourquoi répondre favorablement aux invitations de Di Mistura, qui d'ailleurs sonnent de plus en plus comme une convocation ? Si elles y vont quand même, c'est parce qu'elles ne peuvent pas se permettre – autre point de convergence par défaut – de dire non.

Suite en page 3



«On ne peut pas protéger l'économie nationale en laissant l'Algérie ouverte aux quatre vents, en faisant d'elle une poubelle en important de la pacotille, des produits de 7^e et 8^e nécessités».

Education à Béjaïa

Le Cnapeste mécontent

Poésie amazighe/Béjaïa

122 poètes au 15^e Festival de la poésie d'Ath-smail

Tebboune : «Baisser le niveau des importations sans toucher à l'alimentation du citoyen»

Les produits de première nécessité non concernés par les licences

■ «On ne peut pas protéger l'économie nationale en laissant l'Algérie ouverte aux quatre vents, en faisant d'elle une poubelle en important de la pacotille, des produits de 7^e et 8^e nécessités».

Par Meriem Benchaouia

Plaidant pour l'impératif de défense de la production nationale, le ministre par intérim du Commerce a affirmé que les pouvoirs publics n'avaient pas l'intention d'interdire les importations «d'aucun produit», mais d'en assurer le contrôle et la régulation, «dans le respect absolu de nos partenaires commerciaux à l'étranger et en conformité des accords internationaux conclus par l'Algérie». S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, Abdelmadjid Tebboune a fait savoir que l'Algérie était entrée dans une nouvelle politique de croissance qui signifiait l'augmentation et l'encouragement de la production nationale en vue de satisfaire les besoins nationaux. «On ne peut pas protéger l'économie nationale en laissant l'Algérie ouverte aux quatre vents, en faisant de l'Algérie une poubelle, en important de la pacotille, des produits de 7^e et de 8^e nécessités. Ensuite, il faut protéger la santé du citoyen. Tout le monde a vu ce qui se passe. Il y a des maladies qui apparaissent, les maladies de la peau. On importe des cosmétiques de n'importe où, de Syrie, de pays qui n'en produisent pas. L'origine est inconnue, il n'y a pas d'analyse chimique. C'est tout cela que nous voulons reprendre», a-t-il dit. Par ailleurs, les produits de première nécessité ainsi que les intrants ne sont pas concernés par le dispositif des licences d'importation visant à réguler le marché et protéger la production locale. Il a précisé, dans ce sens, que les licences d'importation seront exigées pour tous les produits finis vendus en l'état. Le dispositif des licences ne signifiait pas l'interdiction de l'importation mais plutôt imposer un contrôle rigoureux de la qualité

et des quantités des produits qui rentraient au pays, «dans le respect le plus total vis-à-vis des partenaires de l'Algérie dans le cadre des accords signés», a-t-il martelé. «C'est une action gouvernementale réfléchie qui s'inscrit directement dans la sauvegarde de l'intérêt du pays et de son indépendance, à travers le rééquilibrage de la balance commerciale dont le déficit a atteint les 17 milliards de dollars en 2016», a-t-il expliqué. Elle s'inscrit également dans le cadre de la nouvelle politique de croissance qui vise, entre autres, l'encouragement de la production nationale et la protection de la santé du citoyen, a ajouté M. Tebboune. «Un pays qui enregistre un déficit commercial de 17 milliards de dollars, a-t-il le droit de laisser les gens importer du chewing-gum pour 18 millions de dollars par an ?», s'est interrogé M. Tebboune. La facture d'importations des produits superflus s'est élevée en 2016 à 7,8 milliards de dollars, d'après les chiffres avancés par le ministre. Selon lui, «l'enjeu c'est notre indépendance, si on ne fait pas ça on va aller vers l'endettement». M. Tebboune a aussi indi-

qué que le gouvernement devait fixer jeudi les quotas des produits concernés par les licences d'importation. «Aujourd'hui même, une réunion au Premier ministre se tiendra pour arrêter les quotas définitifs, produit par produit», a déclaré M. Tebboune.

La disponibilité des produits assurée

Toutefois, M. Tebboune a rassuré que les produits seront suffisamment disponibles sur le marché et qu'aucune pénurie ne sera enregistrée. Concernant la dernière note destinée aux banques, le ministre a fait savoir que les licences et autorisations de 2016 sont arrivées à échéance, les produits ne seront par conséquent importés qu'après la délivrance des nouvelles licences, mais les produits de première nécessité et les intrants vont continuer à rentrer avec les anciennes licences. Le gouvernement vise globalement à réduire la facture d'importation de 15 milliards de dollars en 2017, en contrôlant notamment les quantités des produits importés, leur prix et leur origine, a-t-il noté. «Nos estimations de réduction



tablent sur 10 milliards de dollars pour 2017, le Premier ministre a souhaité atteindre 15 milliards, nous ferons l'impossible pour atteindre cet objectif mais sans toucher ni à l'alimentation du citoyen, ni créer des pénuries», a-t-il souligné. Dans ce sens, le gouvernement algérien était sur le point de contractualiser le contrôle avec des organismes internationaux afin de contrôler le prix et la qualité au départ pour pouvoir la com-

parer avec le prix d'arrivée, a-t-il fait savoir. Parallèlement, l'Algérie compte mettre en place un système de contrôle des produits qui sera débattu le 6 avril prochain lors d'une «grande réunion» qui regroupera près de 1.000 participants. Les services du ministère du Commerce s'attendent, par ailleurs, sur le problème de la surfacturation qui pèse sur la facture globale des importations.

M. B.

Tizi Ouzou

Répartition des numéros et des lieux des activités de campagne électorale

En prévision de la campagne électorale des législatives du 4 mai prochain, le tirage au sort de la répartition des salles et autres espaces affectés pour les activités des participants a été effectué, jeudi, au siège de la wilaya de Tizi-Ouzou sous la présidence de la permanence locale de la Haute Instance Indépendante de Surveillance des Elections (HIISE) et en présence des représentants des listes de candidatures validées et des responsables de la direction locale de la réglementation et des affaires générales. A la faveur du tirage au sort lié à la numérotation des tableaux d'affi-



chage il ressort de gauche à droite comme suit : Le RCD(1), la liste indépendante Alternative citoyenne (2), le MPA(3), la liste indépendante Izourane (4), le FLN (5), l'Alliance HMS (6), le MSP(7), la liste indépendante Tizi plus (8), le PT(9), le FFS(10), le MEN(11), le PVN(12), la liste indépendante Avdel (13), le RPR(14) et le RND (15). A noter que le tirage au sort s'est poursuivi aussi pour l'affectation des salles et lieux au profit des 15 listes de participants validées par la DRAG pour les prochaines législatives en prévision de la campagne électorale.

Hamid M.

Examen du baccalauréat

L'Etat mobilisé pour sécuriser le déroulement

La ministre de l'Education Nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé, jeudi à Tipasa, que tous les services de l'Etat sont mobilisés et fin prêts pour sécuriser le déroulement des examens du baccalauréat de l'année scolaire 2016-2017. Les services du ministère ont entamé les préparatifs depuis juillet 2016, a ajouté M^{me} Benghebrit, dans sa réponse à une question de l'APS, en marge d'une visite de travail dans la wilaya, précisant que les commissions en charge de ces préparatifs travaillent avec professionnalisme, au titre des efforts du minist-

ère visant l'amélioration périodique de l'organisation des examens. «Assurer les conditions nécessaires et sécuriser le déroulement des examens est au cœur même des préoccupations de l'Etat et du gouvernement», a-t-elle encore souligné. «Il s'agit, également, a-t-elle expliqué, de la mise en place de toutes les dispositions pédagogiques, matérielles, légales et logistiques pour lutter contre la fraude, et éviter les cas de triche de l'année passée», tout en exprimant son souhait que ces préparatifs et efforts soient couronnés de résultats positifs, pour

tous, notamment en termes des moyennes qui seront obtenues. La ministre de l'Education nationale a, par ailleurs, rassuré tous les élèves des classes d'examen, tous cycles confondus, que leurs établissements feront le nécessaire afin de parachever les programmes pédagogiques dans les temps, et sans retard aucun, affirmant l'existence d'une forte volonté au niveau de la tutelle pour consacrer cet objectif. M^{me} Benghebrit s'est rendue jeudi à Tipasa afin de s'enquérir de l'avancement des cours de soutien prodigués au profit des

élèves des classes de fin de cycle, dans les villes de Koléa et Fouka. Elle a également effectué une visite au stade de Fouka, pour y suivre le déroulement des examens d'éducation physique et sportive des candidats libres au baccalauréat 2017. Sur place, la ministre a signalé une hausse du nombre des candidats libres au Bac, qui ont passé l'épreuve du sport, comparativement aux éditions précédentes. 78% des 210 000 candidats libres au Bac 2017 ont passé l'épreuve du sport, selon la ministre qui a également fait part de l'enregistrement d'une

baisse dans les dispenses médicales pour l'épreuve du sport, comparativement aux années écoulées. Le même constat est valable pour les candidats scolarisés, au nombre de plus de 475 000, dont 97% se sont présentés aux épreuves sportives. Au total, plus de 686 000 candidats au Bac se sont présentés, cette année, aux épreuves sportives, abritées par 171 centres d'examen à l'échelle nationale. L'opération, entamée le 16 du mois courant, a pris fin ce jeudi.

O. N.

Ould Abbas :

«Les législatives étroitement liées aux présidentielles de 2019»

■ Djamel Ould Abbas a souligné qu'il «assumait la responsabilité du choix des listes de candidats et que les mouhafedhs avaient donné leurs avis sur les listes», relevant que «les membres du parti au Conseil de la nation ont été consultés à ce propos».

Par Siham B.

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbas, a indiqué, jeudi à Aïn Témouchent, que les élections législatives du 4 mai prochain «revêtent une importance historique qui a une relation étroite avec les présidentielles de 2019». Présidant une réunion avec les candidats du parti aux législatives des 12 wilayas de l'Ouest à la bibliothèque «Abdelmalek-Bennabi», Djamel Ould Abbas a souligné qu'il «assumait la responsabilité du choix des listes des candidats et que les mouhafedhs avaient donné leurs avis sur les listes», relevant que «les membres du parti au Conseil de la nation ont été consultés à ce propos». M. Ould Abbas a, d'autre part, déclaré que «les portes avaient été fermées devant les opportunistes qui ont essayé de se faufiler dans les listes du parti car la future Assemblée populaire nationale revêt une importance particulière et historique, de par son lien avec ce qui va être déterminé en 2019». Et d'ajouter : «Le FLN est le parti au pouvoir qui tranchera lors des présidentielles de 2019». Le SG du FLN a, ainsi, expliqué que le choix des listes du parti des législatives du 4 mai était basé sur deux critères essentiels, à savoir la fidélité au président de la République



Ph./D.R.

Abdelaziz Bouteflika et à son programme, ainsi que la fidélité au parti. Il s'est félicité que les listes du parti soient constituées à 70% d'universitaires, dont des docteurs d'Etat, des doyens d'universités, des médecins, ainsi que des fellahs et des travailleurs qui représentent, eux aussi, des couches sociales qu'il ne faut pas exclure». Djamel Ould Abbas a, par ailleurs, exhorté les candi-

dats du parti des wilayas de l'Ouest à rappeler ce qui a été réalisé de 1999 à ce jour, grâce au programme du président de la République, «un programme que le FLN a adopté», soulignant que «c'est un capital sur lequel il faut compter durant la campagne électorale». Il a, en outre, annoncé la mise en place de comités de wilaya pour les prochaines législatives, composés des mou-

hafedhs du parti et des membres du comité central de chaque wilaya, ainsi que des candidats aux élections législatives du 4 mai, des membres des deux chambres du Parlement et des élus locaux. Le SG du FLN a, pour conclure, appelé les membres du parti à la coordination et à la vigilance, d'aller sur le terrain et intensifier le travail de proximité. **S. B./APS**

Contrefaçon locale

La DGSN tire la sonnette d'alarme

La police s'alarme de l'ampleur de la contrefaçon des produits locaux. Cafés, pâtes alimentaires, margarine, eau d'oranger, miel, sucre vanillé, tabacs, détergents, produits cosmétiques, shampoings et parfums, sur le marché algérien on commercialise les copies de tout ce qui se vend et s'achète. La liste est impressionnante. Elle témoigne par sa diversité de l'ampleur du fléau. Au moment où l'Etat encourage la production nationale afin de faire sortir le pays de la crise et de sa dépendance aux hydrocarbures en tablant sur la diversification de l'économie, la contrefaçon de la production locale fait ravage. La contrefaçon est un véritable fléau en Algérie. Le préjudice économique reste immense et les conséquences pratiques peuvent s'avérer dramatiques sur la santé et la sécurité des consommateurs. Il importe aussi de se souvenir qu'en certaines occasions la contrefaçon tue. Le phénomène n'épargne aucun secteur : produits alimentaires, cosmétiques, médicaments,...

les produits fabriqués localement sont de plus en plus victime de la supercherie. A cet effet, les services de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) ont mis en garde contre la prolifération de ce phénomène dans certaines industries locales, appelant ainsi les consommateurs à prendre leur responsabilité, de s'en informer et d'être plus vigilants. Les analyses des échantillons des produits incriminés, ont affirmé les représentants de la DGSN lors de la seconde journée du séminaire sur la contrefaçon, relèvent la présence de germes de pathogène ou de germes de contamination en quantités intolérables, des taux élevés de minéraux et de métaux lourds et même parfois des produits toxiques et cancérogènes. En 2016, les services de la DGSN ont transmis à la justice 73 affaires liées à la propriété industrielle avec la présentation de 92 contrefacteurs au parquet contre 65 affaires en 2015. Tout en relevant les «grands efforts» engagés par les services de la sécurité dans la lutte contre

la contrefaçon, les représentants de la Police nationale ont lancé un appel aux consommateurs pour être vigilants et prendre le temps de vérifier ce qu'ils achètent. Par ailleurs, la P-dg du Centre de recherche et de développement de l'électricité et du gaz (Credeg), Wassila Salih, a aussi fait part des différents cas de contrefaçon constatés dans son secteur. «Notre rôle est de vérifier la conformité du matériel utilisé dans les réseaux de distribution de gaz et d'électricité. Nous avons constaté beaucoup de cas de contrefaçon dans ce domaine», a-t-elle asséné. D'ailleurs, le Credeg a exposé, lors de cette rencontre, deux produits contrefaits : un coffret pour compteur individuel (une boîte en plastique pour protéger le compteur) et des connecteurs. «Ce sont des produits pouvant provoquer des dysfonctionnements sur le réseau», a averti M^{me} Salih. Dans son intervention, la représentante du ministère de l'Industrie et des Mines, Fatma Zohra Haderdache, a préconisé le développement des orga-

nismes en charge de la lutte contre la contrefaçon, et ce, par le renforcement de leur potentiel humain et la modernisation de leurs moyens de travail ainsi que le durcissement des peines relatives à ce délit. Elle a aussi proposé de renforcer la formation en spécialisant les magistrats et les organes de contrôle dans le domaine de la lutte contre la contrefaçon. A ce propos, elle a fait savoir que le ministère de l'Industrie a élaboré récemment deux arrêtés dont l'un porte sur le logo et les caractéristiques matérialisant le marquage obligatoire de conformité, alors que l'autre fixe les différents niveaux et procédures d'évaluation de la conformité. Il est incontestable que la contrefaçon fait des ravages en Algérie, ruinant des pans entiers de son économie. Elle est un problème de sécurité et de santé publiques pour lequel les services de contrôle concernés sont aux abonnés absents. L'inefficacité de ces services laisse à la contrefaçon de beaux jours encore devant elle.

LA QUESTION DU JOUR

Les termes encore évolutifs de l'issue politique en Syrie

suite de la page Une

Encore que des deux, ce soit le gouvernement syrien qui se montre le moins disposé à faire faux bond à Di Mistura, chose qui est déjà arrivée à l'opposition, rien qu'une fois cependant, ce fut lors de la dernière rencontre d'Astana, où du reste se déroule un processus impliquant d'autres parties que les belligérants syriens. A Astana, on est censé en effet discuter des modalités de cessez-le-feu, en vue de le surveiller et de le garantir, tâches par définition incombant à des parties neutres, ou du moins non impliquées directement dans les hostilités, en l'occurrence la Russie, la Turquie, auxquelles s'est jointe dernièrement la Jordanie. Alors que les échanges indirects de Genève portent sur les questions purement politiques. En fait, la recherche d'une solution politique au conflit syrien ne se déroule pas sur deux théâtres seulement, Astana et Genève, mais sur trois, le troisième étant l'ensemble des zones de combat qu'il y a encore en Syrie. Et de ces trois théâtres, le plus déterminant est évidemment ce dernier. Au bout du compte, il faut bien déboucher sur une solution politique, mais la forme que celle-ci prendra, chacun est bien conscient qu'elle ne dépend pas des négociations, où qu'elles se tiennent, mais de la tournure finale de la guerre. Il n'y a de solution politique au conflit syrien que s'il y a un vainqueur et un vaincu et que le premier décide pourtant de faire place au second dans un nouvel ordre politique. On n'imagine pas que l'opposition parvienne à renverser le régime syrien. Pas plus qu'on n'imagine que celui-ci puisse se refuser à toute concession, quand bien même il sortirait vainqueur de la guerre, ce qui d'ailleurs est déjà dans une bonne mesure le cas. Ce qui est en négociation, tant à Genève, à Astana, que sur les différents fronts en Syrie, c'est donc une issue satisfaisant à plusieurs conditions. C'est un compromis, mais dont les éléments ne sont pas encore arrêtés, les armes n'ayant pas encore dit leur dernier mot. Il reste une étape intermédiaire à parcourir, celle devant se terminer par l'élimination de Daech en Syrie, ce qui passe en premier lieu, mais pas seulement, par la reprise de Raqqa. Ce n'est qu'une fois Daech sorti du jeu, qu'il deviendra possible de mesurer le rapport de force réel entre les belligérants syriens. Tout ce dont on peut être sûr dès à présent, c'est que la solution politique recherchée n'en sera qu'une traduction. **M. H.**

Education à Béjaïa

Le Cnapeste mécontent

■ Les annonces faites le 13 du mois en cours par le directeur de l'Education au sujet de la régularisation des situations financières et administratives des travailleurs ne semblent pas convaincre grand monde et surtout pas le Cnapeste.

Par Hocine Cherfa

Dans un communiqué de presse qui nous a été transmis ces derniers jours, le Cnapeste revient à la charge et fait part du constat «alarmant» dressé par le conseil de wilaya du syndicat qui s'est réuni le 19 du mois en cours. Il «dénonce avec la plus grande vigueur ce retard inacceptable et injustifié dans la prise en charge des situations en suspens», exprimant «sa réprobation face à la sourde oreille et aux atermoiements de la direction de l'Education quant à l'assainissement de toutes les situations posées, qu'elles soient d'ordre financier ou administratif». A ce propos, il est annoncé la tenue d'un conseil de wilaya qui aura pour ordre du jour d'examiner et d'étudier l'évolution de la situation et préparer les ripostes adéquates en cas d'immobilisme de la part de la direction de l'Education, menace-t-on. Pour le Cnapeste, «le passif accumulé est illustratif de la mauvaise coordination, voire même de la mauvaise gestion de certains services de la direction de l'Education qui pénalisent des milliers d'enseignantes et d'enseignants». Pour les rédacteurs de la



déclaration, «la situation confuse que vit le secteur de l'éducation à Béjaïa n'a pas évolué dans le sens de la stabilité souhaitée et exigée par le Cnapeste, laquelle est aggravée par des décisions intempestives, hasardeuses et clientélistes prises par le directeur de l'Education», assènent-ils. Le syndicat revient sur ces «multiples avertissements et les engagements pris par la direction de l'Education, dont un grand nombre de revendications n'ont

pas encore trouvé de réponses à ce jour». Ils évoquent des milliers de situations financières et administratives en attente de régularisation, le manque de moyens matériels et humains dans certains établissements des trois paliers et la dégradation des infrastructures dans d'autres, le retard dans l'établissement des tableaux d'avancement, la situation incertaine du parc logement et des logements dits Dantin. Autant de problèmes qui mettent

à mal la patience des enseignantes et enseignants et concourent à l'instauration et au maintien d'un climat délétère et instable, fait-il observer. Pour les auteurs du communiqué, «la mauvaise gestion a atteint son comble avec le dossier des départs en retraite et quelque 2 037 dossiers qui traînent encore dans les bureaux de la direction de l'Education, alors qu'ils étaient déposés par les concernés conformément à la réglementation

en vigueur, à la fin du mois d'octobre 2016. Les autorités de la wilaya sont tenues pour responsables des maladroites qui touchent ce dossier et met en garde toutes ces autorités quant aux conséquences néfastes qui en découleront si ce dossier ne connaît pas son aboutissement dans les plus brefs délais».

H. C.

Bedoui :

Les opportunités d'investissement dans les Hauts-Plateaux sont «immenses»

Les régions des Hauts-Plateaux offrent «de grandes et immenses opportunités pour un investissement prometteur», a indiqué, jeudi à M'sila, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. Le ministre qui inspectait une entreprise privée de production de carrelages et céramique dans la zone industrielle du chef-lieu de wilaya, mise en service en janvier dernier pour un investissement de 1,9 milliard de dinars, a souligné que les facilitations foncières, réglementaires et fiscales étaient «le moteur» du défi de la création de plusieurs entreprises économiques dans les Hauts-Plateaux en général, à M'sila en particulier. M. Bedoui, saluant la décision gouvernementale relative à la protection et

l'encouragement de la production nationale à travers notamment l'interdiction de l'importation des matériaux de construction, a affirmé que cela a permis la création de plusieurs entreprises dont celle de M'sila spécialisée dans la production de carrelage et de céramique et qui assure des emplois pour 300 personnes. Au cours de sa visite dans la wilaya, le ministre a présidé une cérémonie de raccordement de 400 foyers de la localité de Ghazel dépendant du chef-lieu de wilaya au réseau de gaz naturel pour un investissement de 93 millions de dinars, selon les précisions fournies par les responsables concernés. In situ, M. Bedoui a donné des instructions à l'effet de procéder à l'ex-

tension du réseau de distribution de gaz naturel pour toucher le maximum de foyers, notamment ceux traversés par les conduites de transport de gaz. Le ministre a donné l'accord de son département pour le financement de projets gelés de raccordement aux réseaux de l'électricité et du gaz pour un coût estimé à 1,5 milliard de dinars. Il a donné des orientations aux responsables locaux pour procéder, selon l'ordre des priorités, au financement des projets par tranche sur une période de 4 ans. En marge de l'inauguration d'un complexe sportif et de jeunes implanté au centre-ville de M'sila, le ministre a promis le financement de plusieurs opérations de création ou de réhabilitation d'aires de jeu et

de loisirs situées dans plusieurs quartiers de la ville pour encourager davantage la pratique sportive chez les jeunes. Lors de l'inauguration du nouveau siège de la daïra de M'sila, M. Bedoui a reçu des explications détaillées sur le déroulement des préparatifs des prochaines élections du 4 mai prochain. Selon les responsables concernés, les préparatifs avancent bien et ont atteint les 98%.

Le slogan des élections législatives «n'est pas l'œuvre d'une société étrangère»

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a démenti,

jeudi depuis M'sila, que le slogan des prochaines élections législatives soit l'œuvre d'une société étrangère en relation avec des «parties hostiles» à l'Algérie. «Cette société appartient à des Algériens activant dans le domaine de la publicité», a-t-il précisé au cours d'une rencontre avec des représentants de la presse nationale au nouveau siège de la daïra de M'sila, dont il a procédé à l'inauguration, considérant que «cette affaire a pris des proportions surdimensionnées à un moment où les efforts sont concentrés sur les préparatifs du prochain scrutin».

M. Bedoui a soutenu que les rumeurs colportées à ce sujet «sont induites par la compétition caractérisant le domaine de la publicité», annonçant l'ouverture d'une enquête judiciaire concernant le premier slogan des élections législatives, dont le «sens a été déformé, affectant, de ce fait, la société algérienne», selon lui. Des sources médiatiques ainsi que des réseaux sociaux avaient relayé une information prétendant un «recours du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales à une société étrangère en relation avec des parties hostiles pour l'élaboration du slogan relatif aux élections législatives du 4 mai prochain».

Yanis T.

Alger

Inauguration de la 4^e édition du Salon «Al Moustachfa»

La 4^e édition du Salon international des expertises pour le domaine hospitalier «Al Moustachfa» a été inaugurée jeudi après-midi au Palais des expositions (Safex), à Alger. Le salon, qui verra la participation de près de 150 exposants nationaux et internationaux, constitue une occasion pour la mise en valeur des avancées enregistrées en matière d'offre des soins et de développement des infrastructures de santé.

L'inauguration de ce rendez-vous a été assurée par le chef de cabinet du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Rezgui Ali, qui s'est

félicité de voir «les directions de la santé publique exposer la qualité des équipements utilisés dans les établissements et de permettre au grand public de voir les infrastructures acquises et celles en construction dans chacune des wilayas du pays». Le même responsable a souligné «la forte présence, en nombre et en qualité, des représentants des Centres anti-cancer», estimant que «le Plan national anti-cancer occupe une place importante dans la politique de santé publique mise en place par les autorités».

Le salon, dont la clôture est prévue le 26 mars, sera marqué par la tenue du forum «Al

Moustachfa» dans lequel sont programmés quotidiennement des tables rondes consacrées au thème de la contractualisation qui vise à «faciliter l'accès aux soins et aux médicaments par le biais de la couverture sociale ou d'une assurance-santé».

La manifestation regroupe les directions de la santé des 48 wilayas, d'autres institutions étatiques, entre autres les Centres hospitalo-universitaires (CHU), les Centres anti-cancer (CAC), les services de santé militaire et les services de la Protection civile et de la Sécurité nationale.

Faty G.

Hydrocarbures

Plus de 10 000 km de réseau de transport réalisés par des nationaux

■ La fabrication, la pose et le montage de 10 000 kilomètres de canalisations transportant des hydrocarbures ont été confiés, durant les 16 dernières années par Sonatrach, à des entreprises de droit algérien, soit 50% de la longueur du réseau actuel, a-t-on appris à Oran du vice-président de Sonatrach, Transport par Canalisation (TRC).

Par Safia T.

«**A** titre illustratif, nous avons confié, entre 2000 et 2016, à des entreprises de droit algérien la fabrication, la pose et le montage de 10 000 km de canalisations, soit 50% de la longueur du réseau actuel, ainsi que la réalisation de diverses infrastructures réparties sur une vingtaine de projets», a souligné Arbi Bey Slimane, en marge de la manifestation Napec 2017 qui se tient du 21 au 24 mars.

Dans le cadre de son développement, Sonatrach a axé sa stratégie, selon le même responsable, sur la promotion d'une industrie nationale intégrée permettant la construction d'ouvrages et d'installations destinés au secteur pétrolier dans les différentes phases des projets en vue de créer de la



richesse et de l'emploi et de favoriser l'émergence de leaders nationaux dans les activités de travaux, d'engineering, d'équipement et de services liés au secteur. La réalisation

d'ouvrages de transport comme OZ2, OK1, OH3 OH4, les gazoducs GZ3, GR2, GO3, entre autres, répartis sur le territoire national, a été confiée à des groupements nationaux composés de Cosider canalisation, la Société nationale de génie civil et bâtiment (GCB) et la société de réalisation de canalisations (Canagaz), a-t-il fait savoir.

La mise en œuvre de cette série de projets à travers le recours à l'outil national a mobilisé un montant dépassant 340 milliards DA, a-t-il ajouté.

Ce partenariat, basé sur la valorisation de la ressource locale, vise à développer le tissu industriel national et réduire la dépendance technologique à travers la maîtrise de technologie et des coûts, a-t-il encore souligné.

S. T./APS

Comité de direction d'Alnaft

Arezki Hocini nommé président par intérim

Le ministre de l'Énergie, Noureddine Boutarfa, a procédé jeudi à l'installation de Arezki Hocini en qualité de président par intérim du Comité de direction de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) en remplacement de Sid Ali Betata qui a été rappelé au ministère de l'Énergie, apprend-on auprès du ministère de l'Énergie. Après avoir remercié M. Betata pour les efforts qu'il a entrepris pour l'édification et le développement de cette agence depuis sa création en 2005, M. Boutarfa a invité le nouveau président par intérim d'Alnaft «à améliorer de façon sub-

stantielle les processus de valorisation du domaine minier national des hydrocarbures et de mettre en œuvre les dispositions nécessaires à même de promouvoir et d'attirer davantage les investissements dans la recherche et l'exploitation des hydrocarbures en Algérie». Le ministre a également appelé M. Hocini «à faire preuve d'esprit d'initiative et d'innovation en vue d'impulser une dynamique réelle dans la mise en œuvre de la politique énergétique nationale tout en veillant au respect des dispositions légales et réglementaires». Il a ainsi chargé Alnaft «à préparer l'avenir par la diligence et la proactivité notamment

dans cette période marquée par la baisse des prix des hydrocarbures». Le ministre de l'Énergie a aussi exhorté Alnaft «à renforcer ses capacités de conseil et d'expertise devant lui permettre de consolider et d'approuver les plans de développement à moyen et long terme du secteur des hydrocarbures, mais encore de devenir une source de propositions pour rendre le domaine minier national des hydrocarbures plus attractif et pour préserver les intérêts stratégiques de l'État en la matière». Dans ce sens, il a souhaité que le nouveau président par intérim d'Alnaft fasse montre à la fois d'efficacité, de flexibilité et

d'écoute, notamment envers les opérateurs, partenaires et investisseurs. Né en août 1958, M. Hocini est titulaire d'un master en physique de l'USTHB (promotion 1982) et d'un diplôme d'ingénieur en géophysique de l'Institut algérien de pétrole (IAP) de Boumerdes (promotion 1985). Il a exercé notamment comme directeur de la banque de données de l'exploration à Sonatrach, ainsi que directeur de la division de la banque de données d'Alnaft puis membre du Comité de direction de cette même agence.

A. O.

Lutte contre la corruption

Un protocole d'accord entre le ministère des Finances et l'ONPLC

Un protocole d'accord dans le domaine de la prévention et de lutte contre la corruption a été signé, jeudi à Alger, entre le ministère des Finances et l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (Onplc). Le document fixant les conditions de coopération entre les deux institutions a été signé par le secrétaire général du ministère des Finances, Miloud Boutaba, et son homologue de l'Onplc, Mustapha Chabane, en présence du président de cette instance nationale, Mohamed Sebaïbi. Ce protocole d'accord s'inscrit dans le cadre de la loi du 20 février 2006 relative à la prévention et la lutte contre la corruption qui charge l'organe de renforcer la coordination intersectorielle et d'assurer le suivi des activités et actions engagées sur le terrain. Il détermine les mesures et les mécanismes qui accompagnent les demandes réciproques formulées aussi bien par les structures du ministère des Finances que par l'organe national portant sur des actions de sensibilisation et de formation des agents publics, sur des actions relatives aux déclarations de patrimoine et

aux conflits d'intérêts ainsi que sur la cartographie des risques. La coopération porte aussi sur des actions coordonnées pour engager en commun la réflexion sur l'étude et l'adoption des thèmes en rapport avec la corruption et l'échange d'informations et d'expertise. Dans son intervention, le président de l'Onplc,

Mohamed Sebaïbi, a indiqué que ce protocole d'accord de coopération vise à mettre en relief «les actions découlant de la convention des Nations unies contre la corruption et de la loi du 26 août 2010 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption et les textes subséquents y afférents». Ce cadre prévoit également la

mise en place d'une cellule présidée par les secrétaires généraux du ministère des Finances et de l'Onplc dont les missions sont le suivi, la mise en œuvre et l'évaluation des résultats et propose toutes les mesures de nature à en améliorer l'efficacité, a-t-il ajouté.

Salem K./Agences

Prix

Le pétrole remonte avant un week-end sous le signe de l'Opep

LES PRIX du pétrole effaçaient leurs pertes de la veille hier en cours d'échanges européens, les marchés se préparant à la réunion technique de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ce week-end. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 50,76 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 20 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la

même échéance gagnait 23 cents à 47,93 dollars. Les cours de l'or noir, qui avaient fortement reculé en début de semaine, se stabilisaient autour de leur plus bas niveau depuis fin novembre 2016, atteints mercredi. «La réunion de l'Opep qui aura lieu dimanche conduira les prix la semaine prochaine. L'Opep a fait son travail (pour limiter la production, NDLR), mais les réserves américaines continuent d'augmenter, ce qui limite les prix du pétrole», a commenté un analyste. L'Opep et d'autres producteurs s'étaient accordés, fin 2016, pour limiter

leurs extractions et permettre au marché de se rééquilibrer, et la réunion de ce week-end qui se tiendra au Koweït devrait informer les marchés sur l'application de l'accord. «Pour que les prix rebondissent, il faudrait que l'Opep intensifie ses efforts de baisse de production. Ceci dit, si les cours remontent, ce sera vu comme un cadeau du ciel par les producteurs américains de pétrole de schiste, qui en profiteront pour augmenter leurs extractions», a prévenu la même source.

R. E.

Tizi Ouzou

Lancement du programme CapDel dans la commune de Tigzirt

■ Le programme CapDel, pour le renforcement des acteurs de développement local, initié au titre d'une coopération triangulaire entre le gouvernement algérien, l'Union européenne (UE) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a été officiellement lancé, jeudi à Tigzirt (45 km au nord de Tizi-Ouzou), une des communes pilotes de ce projet.



Par Hatem D.

Ce programme, qui sera réalisé dans 10 wilayas pilotes – choisis sur des critères géographiques, culturels, sociaux, économiques, des éléments représentatifs de la diversité du territoire national –, vise à promouvoir la pratique de la démocratie participative, consacrée par la Constitution de

février 2016, au profit du développement local, a déclaré M^{me} Djouamaa Amel, représentante du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, lors de la cérémonie d'ouverture qui s'est tenue à la cinémathèque de Tigzirt. Les résultats de ce projet d'une durée de quatre ans, qui doit contribuer à l'amélioration de la gouvernance, au renforcement de la cohésion sociale et à l'émergence d'une économie

locale solidaire et diversifiée, seront capitalisés pour être généralisés à l'ensemble du territoire national, a-t-elle indiqué. Le représentant du ministère des Affaires étrangères, Redouane Mouhoub, a indiqué, de son côté, que «ce programme témoigne de la volonté des autorités algériennes de placer le développement local au cœur de la stratégie nationale de développement». Ce partenariat tri-

téral Algérie-UE-PNUD contribuera, par ailleurs, à concrétiser les réformes initiées par le président de la République Abdelaziz Bouteflika, en matière de développement local et de démocratie participative, a-t-il poursuivi. Pour sa part, la représentante de l'Union européenne, Isabelle Ribault, a souligné que la gestion participative permet de redynamiser des territoires notamment du monde rural en créant une dynamique économique garce à la mise en place de plans de développement local émanant des acteurs locaux. La représentante du PNUD, Farida Kebri, a, quant à elle, souligné que «CapDel a pour objectif le renforcement des capacités humaines et institutionnelles des acteurs locaux pour promouvoir la participation citoyenne, l'articulation entre acteurs du développement local». Ce programme vise aussi une meilleure planification et mise en œuvre des programmes de développement communaux, en particulier le développement économique ainsi que la gestion des risques et catastrophes naturelles en vue d'assurer une gouvernance communale concertée, transparente et attentive aux besoins et

attentes des citoyens, en particulier des jeunes et des femmes, en plus d'un développement humain local intégré, a-t-elle relevé. Le choix de la commune de Tigzirt est dicté par son riche passé historique, son potentiel archéologique important situé à l'intérieur du site urbain et des potentialités agricoles, touristiques en montagne et en balnéaire. Ces critères font d'elle une localité représentative des villes du littoral algérien, a expliqué le directeur national de ce programme, Dahmani Mohamed. Doté d'un financement du gouvernement algérien à hauteur de 2 970 000 dollars, de l'UE à raison de 7 700 000 euros et un apport de 200 000 dollars du PNUD, ce programme a été déjà lancé dans les communes de Timimoune (Adrar), Djemila (Sétif), Massaad (Djelfa), Ghazouat (Tlemcen) et Djanet (Illizi), rappelle-t-on.

H. D./APS

Constantine

90% de la population bénéficie de l'eau H24

Le taux de couverture de l'alimentation en eau potable (AEP) en H 24 de la population de la commune de Constantine est actuellement de l'ordre de 90%, a-t-on appris jeudi auprès des services de la société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (Seaco). L'objectif d'atteindre les 100% d'alimentation en H 24 reste tributaire de l'achèvement de projets en cours de réalisation en vue de renforcer l'approvisionnement des quartiers de la partie haute de la ville des ponts, comme Djebel Ouahch, Ziadia, Sarkina, Sakiet Sidi Youcef et Oued El Had, desservis pour l'instant entre «12 à 14 heures par jour», a indiqué Hakim Hireche, directeur exploitation eaux et travaux. La réalisation, en cours, d'un réservoir de 100 000 m³

dans la région de Djebel Ouahch, dont les travaux ont été entamés il y a une année, permettra d'améliorer l'alimentation en eau potable de la partie supérieure de la ville, en plus de la mobilisation d'un volume de 400 litres par seconde à partir des forages de Boumerzoug, a précisé cette même source. Ce projet qui comporte également la pose d'une conduite de 18 km au niveau du lieu-dit les Quatre chemins (près de la ville Ali-Mendjeli) vise, a-t-on précisé, à sécuriser l'alimentation en eau potable de la zone sud de la wilaya, notamment les communes de Benbadis, Ouled Rahmoun et Ain Abid ainsi qu'une partie de la commune de Constantine. Selon ce même responsable, durant les trois dernières années, la Seaco a

procédé à la réhabilitation de 170 km du réseau AEP, dont 70% ont été, entre autres, affectés par le calcaire en particulier dans les régions de Djebel Ouahch et Ziadia qui sont alimentées à partir des forages de la commune de Hamma Bouziane, connue pour son eau à forte teneur en calcaire. A ce titre, les services de la Seaco ont procédé au remplacement de 28 km de canalisations d'AEP dans le quartier d'El Gammass où de nouveaux branchements avec pose de compteurs à l'extérieur des foyers ont été réalisés, et ciblé plusieurs autres quartiers de la commune de Didouche-Mourad et la localité Bekira, a-t-on ajouté.

Lydia O./Agences

El Tarf

Près de 8 000 foyers prochainement raccordés au réseau de gaz

Pas moins de 7 635 foyers localisés dans plusieurs communes de la wilaya d'El Tarf seront «bientôt» raccordés au réseau de gaz naturel, a-t-on appris jeudi auprès des services de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz (SDE). Les travaux précédant le raccordement se poursuivent à un rythme «soutenu», sur un linéaire de 233,57 km, a indiqué la direction de la SDE, précisant

que les communes concernées sont Sidi-kaci, El Kala, Chebaita Mokhtar, Chihani, Dréan, Ben Mhidi, Besbes, Zerizer et Asfour ainsi que le chef-lieu de wilaya. Selon la même source, cette opération est inscrite dans le cadre du programme quinquennal portant le raccordement d'un total de 48 000 foyers de la wilaya d'El Tarf, pour un montant de 2,8 milliards de dinars. La SDE a noté qu'en matière d'éner-

gie, 4 722 autres foyers, situés dans les communes d'Ain Assel, Ain Karma et Bouhadjar, ont été déjà raccordés au réseau de gaz naturel. Les services SDE-El Tarf ont récemment effectué un sondage ciblant les communes enregistrant un faible taux de pénétration du gaz naturel, à l'image des communes de Zitouna, Bouhadjar et Ain Karma, visant l'amélioration du service, a-t-on encore noté, soulignant

que les résultats du sondage ont démontré que les coûts d'installation intérieure considérés «élevés» par certains bénéficiaires «freinent» l'opération de raccordement de beaucoup de foyers. Dans la wilaya d'El Tarf, le taux de raccordement au réseau de gaz naturel a atteint 34% alors que celui de l'électricité est de l'ordre de 98%, d'après la même source.

N. F.

Oum El Bouaghi / ville de Sigus Entame de la phase de coulage de béton de l'usine de ciment

LA PHASE de coulage de béton de l'usine de production de ciment, en cours de réalisation à Sigus dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a été entamée, a-t-on constaté. Cette opération a été présidée par le chef de l'exécutif local, Djamel Eddine Brimi, en présence des autorités de la daïra de Sigus, des cadres du GICA (Groupe industriel des ciments d'Algérie), propriétaire du projet, et des responsables de l'entreprise de réalisation de ce projet, a-t-on relevé. A cette occasion, M. Brimi a mis l'accent sur la nécessité de l'accélération des travaux de cette usine et le respect des délais impartis, rappelant l'importance de ce projet appelé à produire annuellement 2,2 millions de tonnes de ciment. La wilaya d'Oum El Bouaghi dispose d'un parc industriel à la commune d'Ouled Gacem (daïra d'Ain Milila) d'une superficie de 400 hectares, susceptible de répondre aux besoins des investisseurs désireux de créer la richesse et des postes d'emploi, a rappelé le même responsable. Une fois mise en service, l'usine de production de ciment de Sigus permettra de créer 450 postes d'emploi permanents et plus de 2 000 postes d'emploi temporaires, a-t-on souligné.

R. E.

Sahara occidental

Le CPS de l'UA réactivera le Comité ad hoc des chefs d'Etat et de gouvernement

■ Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) a décidé de réactiver le Comité ad hoc des chefs d'Etat et de gouvernement sur le conflit au Sahara occidental, à l'issue de sa réunion tenue à Addis-Abeba sur la situation au Sahara occidental, tout en annonçant une mission sur le terrain au cours de l'année 2017.

Ph: DR



Le CPS a pris la décision de réactiver le Comité ad hoc des chefs d'Etat et de gouvernement sur le conflit au Sahara occidental, créé en application de la résolution adoptée lors de la 15^e Session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA (Organisation pour l'Union africaine), qui s'est tenue à Khartoum (Soudan) du 18 au 22 juillet 1978, a souligné le communiqué final du Conseil qui a tenu sa 668^e réunion lundi 20 mars, la première du genre depuis adhésion du Maroc à l'UA. Le Conseil demande au Président de la Commission sur l'évolution du processus de paix au Sahara occidental d'entreprendre les consultations nécessaires pour finaliser la composition et l'opérationnalisation de l'instance (Comité ad hoc), «dans l'esprit du panafricanisme et conformément aux dispositions de l'Acte constitutif de l'UA». De même, il a

appelé à «mobiliser et à apporter d'autres formes d'appui politique, diplomatique (...) afin de faciliter les pourparlers directs (entre le Front Polisario et le Maroc)», demandant en outre à la Commission de l'UA de prendre «immédiatement» les mesures nécessaires pour la réouverture du Bureau de l'UA à Laayoune, au Sahara occidental occupé, y compris la fourniture des ressources humaines et financières et des moyens logistiques nécessaires. Le Conseil a regretté que le Maroc, qui a été invité par le Conseil à participer à sa 668^e réunion sur la situation au Sahara occidental, ne soit pas venu à la réunion. Par conséquent, le Conseil appelle le Maroc à apporter la coopération nécessaire conformément aux dispositions de l'Acte constitutif de l'UA et du Protocole relatif à la création du CPS. Le CPS a salué les efforts continus déployés par le Secrétaire général des Nations unies, ainsi que

de ceux de son envoyé personnel pour trouver une solution dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies, y compris les consultations menées par l'envoyé personnel dans le cadre de sa nouvelle approche, telle que définie dans le rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental du 10 avril 2016.

Redoubler d'efforts pour parvenir à un règlement rapide du conflit

En conséquence, et suite à la démission de Christopher Ross, envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, dont il a regretté le départ, tout en félicitant pour les efforts qu'il (Ross) avait déployés pour surmonter l'impasse dans le processus de règlement, le Conseil exprime l'urgence de redoubler d'efforts pour parvenir à une solution rapi-

de et définitive du conflit du Sahara occidental», occupé depuis plus de 40 ans par le Maroc. Le Conseil demande au Président de la Commission de prendre les mesures nécessaires pour permettre au haut représentant de l'UA, l'ancien président du Mozambique, Joaquim Chissano, d'assumer immédiatement son mandat. Le CPS lance un appel aux Nations unies et à l'ensemble de la communauté internationale pour qu'elles apportent «leur plein appui» aux efforts africains visant à surmonter l'impasse actuelle dans le processus de paix au Sahara occidental. Le CPS a pris aussi la décision d'«examiner régulièrement la situation au Sahara occidental, sur la base de mises à jour et des recommandations fournies par le Président de la Commission et le Haut Représentant de l'UA pour le Sahara occidental et d'effectuer une mission sur le terrain au Sahara occidental au cours

de l'année 2017». Il rappelle les dispositions pertinentes de l'article 4 de l'Acte constitutif de l'Union africaine qui stipule, entre autres, le règlement pacifique des conflits entre les Etats membres de l'Union, soulignant qu'il est impératif que le Maroc et la RASD, en tant qu'Etats membres de l'Union, engagent immédiatement des pourparlers directs et sérieux, sans conditions préalables et conformément à l'article 4 de l'Acte constitutif. Le CPS exhorte le Conseil de sécurité des Nations unies à prendre les mesures nécessaires pour que la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso) puisse de nouveau «exercer pleinement ses fonctions, afin qu'elle supervise efficacement l'accord de cessez-le-feu et d'éviter la reprise des violations», demandant en outre au Conseil de sécurité de l'ONU d'«attribuer à la Mission un mandat en matière de droits de l'homme, en tenant compte de la nécessité d'assurer un suivi indépendant et impartial des droits de l'homme dans le territoire occupé». Au niveau africain, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (Cadhp) est appelée, souligne le communiqué, à entreprendre, dans les meilleurs délais possibles, une mission au Sahara occidental occupé et aux camps de réfugiés, appelant à cet égard la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et le Maroc à coopérer pleinement avec la mission de la Cadhp. Il a été abordé également dans le communiqué du CPS, la question de l'exploration et de l'exploitation illégales des ressources naturelles du territoire, et les moyens de régler cela, en ayant à l'esprit l'appel lancé dans le rapport du Secrétaire général des Nations unies du 10 avril 2014 à tous les acteurs concernés. A cet égard, l'organe de l'UA exhorte le Maroc à ne pas conclure d'accords pour l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental. Il a enfin demandé à la Commission, par les voies appropriées, d'entreprendre une démarche envers le Conseil de sécurité des Nations unies, afin que le Haut Représentant de l'UA pour le Sahara occidental ait la possibilité de s'adresser au Conseil de sécurité lors de sa réunion sur le Sahara occidental prévue le mois d'avril 2017.

Halim T. /APS

Libye

Le pays a repris 80% de son activité pétrolière

Le président de l'exposition pétrolière permanente auprès de la compagnie pétrolière libyenne, Messaoud El-Awami, a déclaré à Oran que son pays avait repris son activité pétrolière à 80% par rapport au niveau d'avant la crise en 2011. L'activité pétrolière libyenne a connu, ces derniers temps, une «nette amélioration», a-t-il souligné dans une déclaration en marge de la deuxième journée de la Conférence internationale sur l'industrie pétrolière et gazière dans le nord de l'Afrique (Napec 2017), faisant observer qu'un «niveau de 80% par rapport à la période précédant la crise a été atteint». «Le secteur pétrolier en Libye figurait parmi les quelques secteurs qui n'ont pas été fortement affectés par la crise dans le pays, notamment dans la phase de reprise à l'ère du processus de paix et de rela-

ce en Libye», a estimé le même responsable, qui coordonne la participation de la compagnie pétrolière de son pays au Napec 2017 qui se tient au Centre de conventions d'Oran (CCO). M. Al-Awami a fait savoir, à ce titre, que «10% des installations pétrolières libyennes ont été affectées durant les années de la crise dans ce pays voisin», notant l'importance de la stratégie établie par le gouvernement libyen, à travers sa compagnie pétrolière, en matière de maintenance de ces installations et de mise à niveau pour la reprise de la production. A travers cette stratégie, la Libye vise à parvenir à une production de 1,2 million de barils de pétrole/jour d'ici la fin de l'année 2017, a-t-il assuré, indiquant que, depuis le début de mars en cours, un niveau de production de 750 000 baril/jour a été atteint, alors que

la production était à hauteur de 225 000 barils en décembre dernier, coïncidant avec l'arrêt de la production de plusieurs complexes pour des travaux de maintenance. M. Al-Awami a noté, dans ce sillage, que la réalisation de cet objectif tracé pour la fin de l'année en cours, nécessitait un «partenariat avec des compagnies pétrolières internationales». Au sujet de partenariat étranger, il a signalé un retour «progressif» de compagnies pétrolières étrangères depuis quelques semaines, notamment celles d'exploration dans la région-est de la Libye. La compagnie pétrolière libyenne participe aux éditions du Salon international (Napec), qui comprend également une conférence scientifique et technique, depuis 2012.

Lamia O.



Attentat de Londres

Deux nouvelles arrestations «importantes»

■ La police britannique a procédé hier à deux nouvelles arrestations «importantes» liées à l'attentat qui a fait quatre morts, mercredi à Londres, et continuait d'établir le parcours de l'auteur de l'attaque revendiquée par le groupe État islamique.

Par Ali O.

L'auteur de l'attaque la plus meurtrière au Royaume-Uni depuis douze ans, un Britannique de 52 ans identifié comme Khalid Masood, est né Adrian Russell Ajao, a précisé le commandant de l'antiterrorisme, Mark Rowley. M. Rowley a annoncé que la police avait procédé à «deux nouvelles arrestations dans la nuit» et que neuf personnes étaient toujours en garde à vue dans le cadre de l'enquête. La police avait déjà arrêté jeudi huit personnes âgées de 21 à 58 ans – cinq hommes et trois femmes – en six endroits différents, sept à Birmingham (centre) et une à Londres. Une femme a été libérée sous caution, a précisé M. Rowley. L'enquête mobilise des centaines d'officiers et se

concentre sur les motivations du tueur et sa préparation, et le fait de savoir s'il a agi seul inspiré par la propagande islamiste ou s'il a été aidé et commandité, a-t-il ajouté. L'auteur de l'attaque est né le jour de Noël en 1964 dans le Kent, dans le sud-est de l'Angleterre, a indiqué M. Rowley. Selon les médias britanniques, il s'est converti à l'islam et aurait séjourné en Arabie Saoudite au milieu des années 2000, période au cours de laquelle il se serait radicalisé. Il vivait depuis peu dans les West Midlands et «ne faisait l'objet d'aucune enquête». «Les services de renseignement ne possédaient pas d'éléments sur son intention de mener une attaque terroriste», selon Scotland Yard. Elevé par sa mère, il a grandi à Rye, dans le Kent. Il habitait jusqu'en juin dernier à Birmingham avec sa femme et leurs enfants,



R. A. / A. / A.

selon des témoins qui ont dépeint un homme «très religieux». Masood avait été condamné à plusieurs reprises dans le passé pour agressions, possession d'armes et trouble à l'ordre public, des faits commis entre 1983 et 2003, a indiqué Scotland Yard. Sa dernière condamnation remonte à décembre 2003 après son arrestation en possession d'un couteau. «Il y a quelques années, il a fait l'objet d'une enquête du MI5», le service britannique de renseignement intérieur, en lien avec «l'extrémisme violent», a déclaré la Première ministre Theresa May jeudi devant le Parlement, ajoutant qu'il était

alors «un personnage secondaire» dans l'enquête. Quelques heures avant de passer à l'action, il a séjourné dans un hôtel à Brighton, sur la côte sud de l'Angleterre, selon *The Sun*. L'hôtel a été perquisitionné par la police après que celle-ci a découvert une facture de l'établissement dans la voiture utilisée pour faucher les piétons sur le pont de Westminster mercredi. Trois personnes sont mortes sur Westminster Bridge, face à Big Ben: Kurt Cochran, un touriste américain de 54 ans, Aysha Frade, une Britannique d'origine espagnole de 43 ans et un homme de 75, Leslie Rhodes, qui est décédé des suites de ses

blessures jeudi à l'hôpital. La quatrième victime est le policier Keith Palmer, un père de famille de 48 ans, poignardé à mort dans la cour du Parlement de Westminster par l'assaillant qui a ensuite été abattu par un autre officier de police. Parmi la cinquantaine de blessés, au moins 31 ont été hospitalisés et deux étaient toujours dans un état critique hier, selon Mark Rowley.

Le groupe jihadiste État islamique a revendiqué l'attaque moins de vingt-quatre heures plus tard. «L'opération a été menée en réponse à l'appel (des jihadistes) à frapper les pays de la coalition internationale anti-jihadiste menée par les États-Unis, qui interviennent militairement en Syrie et en Irak», a affirmé Amaq, l'agence de propagande de l'EI. C'est la première attaque sur le sol britannique revendiquée par ce groupe extrémiste. Elle a été commise un an jour pour jour après les attentats jihadistes de Bruxelles qui avaient fait 32 morts. Des centaines de personnes se sont réunies jeudi soir à Trafalgar Square, place emblématique du centre de la capitale du Royaume-Uni, pour une veillée en hommage aux victimes. «Les Londoniens ne se laisseront pas intimider par le terrorisme», a promis à cette occasion le maire de la ville Sadiq Khan.



Points chauds

Désistements

Par Fouzia Mahmoudi

Si la campagne des élections présidentielles est difficile pour François Fillon, minée par le scandale des emplois fictifs, présumés, de deux de ses enfants et de son épouse, un autre candidat, promis à de meilleurs résultats, est à la peine. En effet, le candidat officiel de la gauche, habituellement un participant assuré du second tour du scrutin est dans une position des plus délicate avec des intentions de vote au plus bas. En quatrième position dans les sondages, il est désormais peu probable que le candidat socialiste arrive à créer la surprise et à se qualifier. Son élimination dès le premier tour serait d'ailleurs une première pour un candidat PS depuis plusieurs décennies. Et les sondages ne sont que l'un des problèmes de Benoît Hamon, le candidat légitimé par une primaire de la gauche qu'il a remportée haut la main. Le plus problématique étant certainement les ralliements en chaîne de cadres du PS au candidat d'En Marche ! Emmanuel Macron. Depuis quelques semaines, les désistements se suivent à un rythme soutenu. Benoît Hamon ne s'attendait pas à «autant de trahisons», a-t-il déclaré hier sur Europe 1 alors qu'il était interrogé sur le ralliement du ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, à Macron. «Je ne m'attendais pas à ce qu'il y ait autant de trahisons. Parce que ce sont des trahisons, des trahisons pas de moi, je ne demande rien, mais d'une histoire, de valeurs que nous représentons, de la place qui doit être celle de la gauche», a déclaré Hamon. «Il y a deux gauches aujourd'hui en France vis-à-vis desquelles je veux prendre mes distances», a-t-il affirmé, visant tour à tour ses adversaires Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon. «Celle qui pour gouverner renonce à être de gauche et qui demain pour gouverner pourrait, comme je l'entends [chez] certains, baisser l'ISF, augmenter la pression sur les chômeurs, baisser le nombre de fonctionnaires, faciliter le licenciement, ça, ça n'est pas la gauche, et si pour garder le pouvoir ou exercer le pouvoir il faut faire cela [...], moi, je ne le ferai pas», a-t-il développé. «Et puis il y a une autre gauche qui renonce au pouvoir pour être de gauche et qui dit : Dégagez tous !», a-t-il ajouté. «Moi, je me situe dans une gauche nouvelle qui dit : je veux exercer le pouvoir, nous voulons collectivement exercer le pouvoir pour changer les choses», a-t-il souligné. Le candidat issu de la primaire organisée par le PS avait auparavant regretté qu'«aujourd'hui beaucoup oublient les principes les plus élémentaires». «Dans une élection, on respecte le verdict d'une élection, on respecte la parole donnée», a-t-il dit. À la question de savoir s'il en voulait à Jean-Yves Le Drian, Benoît Hamon a lancé : «Je ne lui en veux pas parce que je n'attendais rien de lui». Il pourrait peut-être en dire de même pour l'ancien maire de Paris, Bertrand Delanoë, ou encore de Gérard Collomb, le maire de Lyon, et l'un des premiers à avoir rejoint le candidat d'En Marche !, et la liste est encore longue et démontre l'incapacité du PS traditionnel de réunir autour de lui et surtout d'offrir une perspective de politique solide et cohérente à même de diriger la France ou d'enthousiasmer les électeurs.

F. M.

Obamacare

Trump lance un ultimatum à sa majorité

Donald Trump a mis un terme jeudi soir aux négociations sur sa réforme de la santé, défiant les rebelles de la majorité républicaine qui menacent de torpiller la première grande loi de son mandat. Le message du président américain s'assimile à un ultimatum. Il a fait savoir au groupe majoritaire, réuni en urgence dans la soirée au Capitole, qu'il exigeait un vote à la Chambre des représentants hier pour abroger et remplacer «Obamacare», quelle qu'en soit l'issue. «Si cela échoue, on passera à autre chose que la santé», a résumé l'élu républicain Chris Collins. «Et Obamacare restera en place». Un vote de procédure aura lieu hier vers 10h00 (14h00 GMT), avant un vote final hier après-midi. Initialement, le vote devait avoir lieu jeudi, mais les chefs républicains avaient été obligés de reporter le scrutin face aux divisions internes. A la fin d'une folle journée de réunions d'un bout à l'autre de Washington, Donald Trump a sifflé la fin de la période de marchandages. «Nous avons promis aux Américains que nous abrogerions et remplacerions cette loi défallante», a déclaré Paul Ryan, président de la Chambre et architecte de la réforme. «Et demain, nous voterons. Nous ne

négociations plus, c'est fini», a martelé Chris Collins, qui votera oui. C'est le ministre du Budget Mick Mulvaney qui est venu délivrer le message aux parlementaires. Promulguée il y a sept ans jour pour jour, la loi sur l'assurance maladie de Barack Obama est depuis la cible prioritaire des républicains, symbole selon eux d'une socialisation de la médecine. A chaque échéance électorale, ils ont promis aux Américains de l'abroger dès qu'un républicain siègerait à la Maison-Blanche. C'est le cas depuis le 20 janvier, mais la promesse est plus difficile à tenir que prévu.

L'opposition vient de la minorité démocrate, sans surprise, mais aussi de républicains modérés et d'un groupe d'ultra-conservateurs. Chacun estime que l'équilibre trouvé par les chefs républicains penche trop de l'autre côté.

Pour les républicains modérés, abroger Obamacare est inacceptable si cela conduit à une hausse du coût de la santé et une perte de couverture pour des millions de personnes, ce que le plan républicain provoquera, selon les experts. - Pour les ultra-conservateurs, la loi élaborée par les chefs républicains ne va pas assez loin dans le désengagement public d'un

marché qui devrait, selon eux, être entièrement privé. Ils critiquent le fait que des dispositifs d'aides et des réglementations d'Obamacare soient conservés. Ces derniers, regroupés dans le «Freedom Caucus», ont toutefois arraché des concessions. Ils ont obtenu la suppression de l'obligation pour les assureurs de couvrir les dix services essentiels instaurés par Obamacare, notamment les urgences, la grossesse et la maternité ou encore la santé mentale. Le but, disent-ils, est de faire baisser le prix de l'assurance pour les Américains qui ne voudraient pas se couvrir contre ces risques. Mais selon le principe des vases communicants, des concessions à une faction peuvent coûter des voix dans une autre. On ignorait jeudi soir si le nouveau texte sera adopté.

Hier, 192 élus démocrates et 237 républicains devraient être présents pour voter, ce qui place la barre à atteindre à 215 voix. Donald Trump a investi un temps considérable dans l'abrogation d'Obamacare. Il s'est rendu au Congrès pour plaider la discipline de groupe, et a reçu des dizaines d'élus à la Maison-Blanche.



Poésie amazighe/Béjaïa

122 poètes au 15^e Festival de la poésie d'Ath-smail

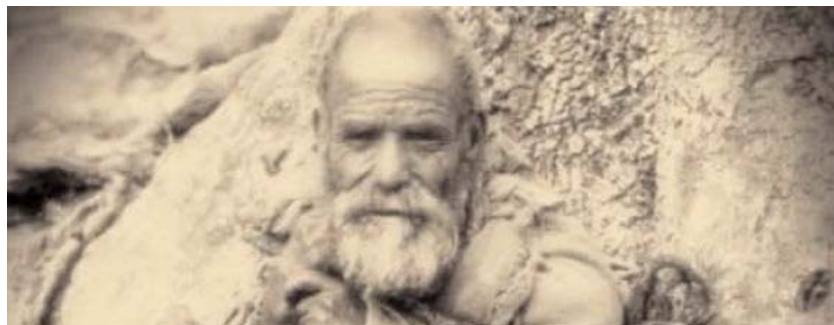
■ Pas moins de 122 poètes, provenant de 14 wilayas, ont pris part, jeudi à Ath-smail (55 km à l'est de Béjaïa), à l'ouverture de la 15^e édition du Festival de poésie d'expression amazighe, organisée, cette année, entièrement en hommage à l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri.

Par Adéla S.

La cérémonie inaugurale a été rehaussée par la présence d'une forte délégation du Haut commissariat à l'amazighité (H.C.A.), conduite par son secrétaire générale, Si El Hachemi Assad, et les membres du comité scientifique et de coordination du centenaire de la naissance de l'auteur de la colline oubliée.

D'emblée, les participants ont tenu à lui rendre hommage et souligné l'importance de pour-

suivre son œuvre et sa mémoire. «Son humanisme et son message de fraternité doivent être colportés pour rayonner dans tout le pays», a assuré M. Assad, qui mise sur l'organisation des festivités de ce centenaire pour le célébrer et le magnifier. L'ancien ministre des Transports (1995), Mohand Arezki Isli, lui emboîtant le pas, a évité, pour sa part, de faire un discours, mais s'est fendu en poésie, en déclamant un texte de sa composition, fort émouvant, mettant en exergue la sagesse de l'homme et son combat pour la promotion de



tamazight. Cette tonalité introductive a du reste dominé la suite du programme où tout le propos s'est resserré autour de l'hommage et de la perpétuation de l'œuvre que d'aucuns ont considéré d'envergure universelle. Boukhellou Malika, maître de conférences à l'université éponyme de Tizi-Ouzou, s'en est chargée pour en faire la démonstration, en rebondissant sur l'ouvrage intitulé «La traversée», qui met en exergue le désert, espace de découverte du Pharmakon.

L'événement, organisé en compétition entre les participants et en séance de récital trois jours durant, propose également une multitude de conférences en rapport avec la poésie et la

littérature ainsi que des ateliers d'écriture. Entrevu comme espace de rencontre et d'échange, d'aucuns projettent l'idée d'aborder la problématique de la création cinématographique et la sensibilisation des professionnels sur la nécessité d'ouvrir le créneau aux écoliers pour l'apprentissage du rapport entre l'écrit et l'image.

Des expositions, livres, poterie et produits d'artisanat ont été également ouvertes pour animer cette manifestation, qui au fil des années, depuis son inauguration en 2003, prend de la consistance au point où l'on souhaite en faire un vrai événement national, selon M. Assad.

A. S./APS

Prochainement à Murcie (Espagne)

Exposition «Aurès, patrimoine, mémoire et résistance»

La ville espagnole de Murcie abritera lundi prochain le vernissage de l'exposition «Aurès, patrimoine, mémoire et résistance», a indiqué, jeudi à l'APS, le président de l'association «Les amis de Imedghassen», Azzedine Guerfi.

Cette exposition, qui devra se poursuivre jusqu'au 6 avril prochain, est organisée en collaboration avec l'Ecole d'architecture de l'université San Antonio de Murcie, selon la même source. Cette manifestation permettra de raconter, à travers l'objectif du photographe Kais Djilali, la beauté des Aurès et permettra de découvrir son patrimoine, son architecture, ses paysages et ses coutumes, a-t-il ajouté. Le président de l'association

«Les amis de Imedghassen» a, dans ce contexte, révélé qu'une journée d'information sur l'architecture et le patrimoine des Aurès, animée par des experts dans le domaine, sera organisée en marge de cet événement. Présentée pour la première en dehors de l'Algérie, l'exposition est forte de 250 photographies en couleur, réparties sur 50 tableaux. Chaque photographie est présentée avec une légende dans quatre langues (arabe, français, anglais et espagnol), a-t-il détaillé. Mettant en lumière la beauté du patrimoine aurésien, le but de cette exposition est d'attirer les touristes vers cette région et de drainer les spécialistes du patrimoine, les incitant à valoriser leur domaine de pré-

dilection par le biais de la recherche et l'échange de connaissances. Après la ville de Murcie, l'exposition «Aurès, patrimoine, mémoire et résistance» se déplacera le 10 mai prochain à l'Ecole d'architecture de Barcelone.

L'exposition «Aurès, patrimoine, mémoire et résistance» en 2013 a été présentée pour la première fois à la salle Assihar dans la capitale des Aurès, et dans plusieurs wilayas et également au Palais Moufidi-Zakaria à Alger à l'occasion du mois du patrimoine en 2016.

Racim C.

Mila

Halte de la caravane du théâtre pour enfants à Grarem Gouga

La caravane culturelle du théâtre pour enfants a fait halte jeudi dans la commune de Grarem Gouga (Mila), au complexe de proximité, au grand bonheur des tout petits, a-t-on constaté.

Plusieurs activités ont été pré-

sentées par cette caravane, entre autres, des concours scientifiques et culturels, des ateliers de dessin, des chorales religieuses et des spectacles de clowns, a-t-on relevé.

Les animateurs de la caravane ont présenté la pièce théâtra-

le «*Alam El Asnan*» qui a eu un franc succès auprès des enfants.

Un représentant des services de la Sécurité nationale a débattu avec le petit public de la sécurité routière et a présenté aux enfants, ceux des communes de Sidi Merouane et Hamla notam-

ment, des conseils appelant à la prudence en empruntant la route.

En plus d'accompagner les écoliers pendant les vacances de printemps, l'objectif de cette caravane est de contribuer à donner aux enfants des localités rurales des moments de divertissement et de loisirs, a affirmé le président de l'association du théâtre libre, Ridha Boulbassir.

Organisée par la Direction de la jeunesse et des sport (DJS), en collaboration avec l'association «El Amal» de la commune de Teleghma, cette caravane, lancée depuis le début des vacances scolaires de printemps, est dirigée par l'association du théâtre libre «Milef 86» de Mila, initiatrice de cet événement.

Depuis son lancement le 19 mars passé, la caravane du théâtre de l'enfant a sillonné plusieurs communes, notamment Ferdjoua, Teleghma, Oued El Athmania, Tedjenanet, a-t-on signalé, soulignant qu'une halte est prévue vendredi (hier) dans la commune d'Amira Arrés, avant de clôturer la tournée le 29 mars prochain.

Sali C.

Littérature

L'écrivain français Serge Doubrovsky n'est plus

L'ÉCRIVAIN FRANÇAIS et critique littéraire Serge Doubrovsky, inventeur du concept d'autofiction, est décédé dans la nuit de mercredi à jeudi à l'âge de 88 ans à Paris, a-t-on indiqué auprès de l'université de New York où il a longtemps travaillé.

Tom Bishop, directeur du centre de civilisation et culture françaises à l'université de New York (NYU), a confirmé le décès de Serge Doubrovsky.

Avec la parution en 1977 de «*Fils*», son troisième roman, Serge Doubrovsky a posé les fondations de l'autofiction, un genre entre autobiographie et fiction qui a fait florès dans la littérature avec des représentants comme les Françaises Annie Ernaux et Christine Angot. L'autofiction «*existait avant moi. Simplement, je lui ai donné un nom et je l'ai conceptualisée*», expliquait Serge Doubrovsky en 2014 dans une interview au magazine français Télérama.

Avant cela, écrire sur soi «*était plutôt vu comme des accidents littéraires dans la vie et la bibliographie d'auteurs dont le reste de l'œuvre était sou-*

vent très différent», poursuivait-il, en revenant sur ce néologisme qui a fait sa renommée. Né le 22 mai 1928 à Paris, Julien-Serge Doubrovsky de son nom complet, est le fils d'un tailleur et d'une secrétaire. Brillant élève, il entre à l'Ecole normale supérieure au sortir de la guerre et obtient l'agrégation d'anglais. Spécialiste des dramaturges français Racine, Molière et Corneille, il est nommé professeur de littérature française à l'université de New York (NYU) en 1966. Il fera l'essentiel de sa carrière aux Etats-Unis avant de revenir en France vers 2007. Il publie son premier roman, «*Le jour S*», en 1963 mais c'est «*Fils*» qui marque un tournant dans sa carrière. Dans ce roman, l'auteur tente de dénouer les fils de sa vie, sur le divan, et s'interroge sur son statut de fils. Auteur d'une dizaine de romans et d'essais, Serge Doubrovsky avait notamment reçu en 1989 le prix Médicis, l'un des plus prestigieux de la scène littéraire française, pour «*Le livre brisé*».

R. C.

Rendez-vous culturels

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Mardi 31 mars :

Exposition de mangas à l'occasion du 10^e anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

Galerie d'Arts Aïcha-Haddad (rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 30 mars :

Exposition spéciale Journée de la femme, par Narimane Sadet Cherfaoui et Samia Boumerdassi.

Galerie d'art Dar El-Kenz

(Chéraga, Alger)

Du 18 au 31 mars :

Exposition collective «*Cœuvres récentes*» des artistes peintres Moussa Bourdine, Adlane Djefel, Moncef Guita et du sculpteur Nadjib Bensaïd. Vernissage le samedi 18 mars à partir de 15h.

Musée national Ahmed-Zabani (Oran)

Jusqu'au 31 mars :

Exposition de peinture de l'artiste Hirech Boumediène.

Espacio España de l'Institut Cervantès d'Alger

Jusqu'au 30 mars à 18h :

Cycle de cinéma «*Espace féminin*», dans le cadre de la Journée internationale de la femme.

Galerie d'arts La Baignoire (Alger-Centre)

Jusqu'au 25 mars :

Exposition de photographies d'art «*La Roma la ntouma*» (Ni Rome ni vous), par le photographe Oussama Tabiti.



Coup-franc direct

Un changement radical

Par Mahfoud M.

Sitôt élu, le tout nouveau président de la FAF, Kheireddine Zetchi, a annoncé une batterie de décisions. Il a posé les priorités qu'il compte attaquer dans les tout prochains jours, dont la nécessité de désigner un coach national après le limogeage du Belge Leekens. Pour lui, cela devrait s'enchaîner rapidement pour préparer les prochaines échéances. Mais ce qu'il faut savoir, c'est que Zetchi ne veut pas reproduire les erreurs de son prédécesseur qui s'est contenté de s'intéresser uniquement à la sélection nationale, délaissant complètement le développement de la politique footballistique. Il compte apporter des changements radicaux à la DTN, à la commission d'arbitrage et aura même son mot à dire sur le rôle de la DNCG qui devra effectuer son travail pour réglementer le professionnalisme en Algérie et éviter donc les manœuvres de certains clubs qui continuent à s'endetter, faisant fi de la morale et de la logique, puisqu'ils dépensent des sommes qui dépassent leur budget. Ce ne sera pas facile bien sûr, car il rencontrera des réticences de la part de certaines parties qui ne veulent pas du changement qui ne leur profite pas. Mais nul doute qu'ils devront, avec le temps, s'y conformer puisqu'ils n'auront d'autre choix que d'accepter cette nouvelle donnée. **M. M.**

Sports mécaniques

Un complexe à Tissemsilt verra bientôt le jour

UN PROJET de réalisation d'un complexe dédié aux sports mécaniques sera lancé prochainement dans la wilaya de Tissemsilt, a annoncé jeudi le président de la Fédération algérienne de sports mécaniques (FASM), Chihab Baloul. «Ce mégaprojet sera implanté sur une superficie globale de 75 hectares attribuée par le wali de Tissemsilt qui a donné son accord pour la création de ce complexe qui permettra le développement de notre discipline, pauvre en infrastructures permanentes», a indiqué Baloul lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation trimestrielle des activités de la

FASM. Cette première structure dédiée aux sports mécaniques sera dotée d'un circuit de vitesse auto-moto, un circuit de moto-cross, de karting et une piste tout-terrain pour pouvoir organiser des stages de formation.

«La Fédération internationale de l'automobile (FIA) s'était engagée à financer 50% de l'étude de ce projet dont la réalisation globale est estimée à 400 milliards de centimes. Nous devons nous adapter à la réalité des sports mécaniques en allant chercher d'autres sources de financement à travers des partenariats avec des opérateurs économiques», a-t-il précisé.

Tournoi du Havre de tennis Inès Ibbou out au 2^e tour

FIN DE parcours pour Inès Ibbou à l'Open international du Havre (France). La joueuse de tennis algérienne a été éliminée, jeudi, au second tour du tournoi Pro Circuit Féminin après avoir abandonné au 3^e set face à la Roumaine, Daiana Negreanu. Triste élimination pour la N°1 algérienne au classement WTA (875). Après avoir réussi à passer brillamment le cap des qualifications ainsi que le premier tour du tournoi, Ibbou a vu son parcours s'arrêter au 2^e tour pour cause de blessure. Opposée à la Roumaine, Daiana Negreanu, tête de série N°5, l'Algérienne de 18 ans a débuté son match de la meilleure manière qui soit en remportant le premier set sur le score de 6 jeux à 4. Cependant, le match a complètement changé de physionomie à partir du second set. Handicapée par une blessure, la championne d'Afrique 2015 a perdu la deuxième manche (6-2) avant de finir par abandonner, sous la douleur, dans le 3^e set au moment où elle était menée au score 4 jeux à 1. Dans le tableau du double, Ibbou a connu le même sort, sor-

tie mercredi aux portes des demi-finales. Associée à la Luxembourgeoise Eleonora Molinaro, Ibbou et sa camarade ont subi la loi de la paire Omanouroumaine Fatma AL Nabhani - Daiana Negreanu. Enfin, ce quart de finale s'est soldé à la défaveur de duo Ibbou-Eleonora, battu sur le score de 2 sets à 0 (6-4, 6-3). Alors qu'elle vient tout juste de reprendre la compétition, Ibbou risque de voir son programme chamboulé à cause de cette nouvelle blessure. En effet, après le tournoi du Havre, la tenniswoman algérienne avait prévu de prendre part à 4 prochains tournois prévus dans la ville tunisienne de Hammamet.

LE NR Bordj Bou-Arréridj s'est qualifié aux demi-finales du championnat d'Afrique des clubs champions de volleyball, en s'imposant face au FAP du Cameroun sur le score de 3 sets à 0, en quart de finale disputé jeudi à Tunis. Les volleyeurs algériens ont remporté les trois sets sur les scores de : 25-21, 25-20, 25-15. En demi-finale, prévue dimanche, le représentant algérien

Mise à jour du championnat de Ligue I Mobilis L'ESS défie le CRB, le MCA pour se rapprocher

■ **Leader de la Ligue 1 Mobilis, l'ES Sétif aura à négocier un déplacement compliqué dans la capitale face au CR Belouizdad, à l'occasion de la mise à jour du championnat prévue aujourd'hui. Dans la bataille pour le maintien, la JS Kabylie sera en difficulté à Alger pour donner la réplique au MC Alger dans un «classico» qui vient dans un contexte quelque peu spécial.**

Par Mahfoud M.

Le CR Belouizdad arrivera-t-il à stopper l'ES Sétif ? La question mérite d'être posée au vu de la période faste que traverse l'Aigle Noir. Et pour cause, c'est une formation de l'ESS invincible depuis 9 journées (8 victoires, 1 nul) qui se présentera sur la pelouse du stade du 20-Août 1955 avec l'ambition de consolider sa première place au classement et d'ajouter trois autres points à son escarcelle. Un point de vue qui n'est bien évidemment pas partagé pas le Chabab, obligé lui aussi de sortir le grand jeu face au leader afin de se mettre à l'abri et par la même occasion franchir un grand pas dans l'optique du maintien. Les gars de Laâkiba qui restent sur une victoire à domicile face au RCR souhaitent l'emporter pour se mettre complètement à l'abri.

Le Doyen à l'affût

Toujours à Alger, le Doyen tentera de renouer avec le succès en championnat à l'occasion de la réception de la JS Kabylie au stade du 5-Juillet 1962. Ce



Les Sétifiens à l'assaut du Chabab

106^e «classico» prévu entre les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) se présente avec des objectifs diamétralement opposés entre les deux protagonistes. Le Mouloudia d'Alger, toujours en course pour le titre, espère un faux pas des Sétifiens afin de réduire l'écart les séparant. De son côté, la JSK occupe l'avant-dernière place au classement et continue son combat pour sa survie parmi l'élite.

A l'image de l'ESS, l'USM Alger est également appelée à négocier un déplacement périlleux à l'ouest du pays pour donner la réplique au RC Relizane. Auréolé par sa quali-

fication à la phase de poules de la Ligue des champions, le champion en titre se présentera sur la pelouse du stade Zougari-Tahar (Relizane) avec l'intention de grappiller au minimum un point.

Pour sa part, le Rapide de Relizane se trouve dos au mur. Premier non relégable (13^e - 23 pts), le RCR n'a d'autre alternative que d'empocher le gain complet de la partie afin de s'éloigner quelque peu de la zone rouge et se mettre à l'abri. **M. M.**

Le programme :
Samedi 25 mars :
MCA-JSK (16h)
RCR-USMA (16h)
CRB-ESS (15h)

Ligue des champions

Le RC Kadiogo disqualifié par la CAF

Le club burkinabè du RC Kadiogo a été disqualifié de la Coupe de la Confédération africaine, suite aux incidents ayant émaillé son match face à l'USM Alger, samedi dernier à Ouagadougou, dans le cadre des 16^e de finale de la Ligue des champions d'Afrique, indique jeudi la première instance footballistique continentale. Les sup-

porters de ce club ont failli commettre l'irréparable à la fin de cette rencontre, après avoir envahi le terrain et tenté d'agresser les membres de la délégation algérienne. Le RC Kadiogo, qui avait perdu lors du match aller à Alger (0-2), s'est contenté d'une petite victoire sur son terrain (1-0), lors de la seconde manche, insuffisante pour lui permettre de pour-

suivre l'aventure dans l'épreuve reine des compétitions interclubs. Le champion du Burkina Faso en titre a été alors reversé en Coupe de la Confédération où il devait affronter les Tunisiens du CS Sfaxien pour le compte des 16^e de finale bis. La CAF n'a pas précisé si la formation tunisienne va se qualifier directement ou non à la phase de poules.

O Lyon

Monaco s'intéresse à Ghezal

En fin de contrat au terme de la saison, il ne fait plus aucun doute que Rachid Ghezal ne va pas prolonger à Lyon. Plusieurs clubs européens sont intéressés par son profil, aujourd'hui c'est la piste de

Monaco. Cela fait quelques semaines que l'on évoque l'intérêt de Monaco et mercredi la rumeur d'un accord entre le joueur et le finaliste de la Champions League 2004 a été évoquée. Selon certaines

sources, le joueur et son entourage auraient trouvé un terrain d'entente avec les dirigeants monégasques, même si l'information a été démentie par Khaled Karkouri, journaliste proche de l'Olympique Lyonnais.

Coupe arabe des vainqueurs de coupe de handball

Le CRB Baraki défait par le CS Sakiet Ezzit

Le CRB Baraki s'est incliné face aux Tunisiens du CS Sakiet Ezzit sur le score de 30 à 26, mercredi soir lors de la pre-

mière journée de la 13^e Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe de handball (hommes), disputée à Hammamet (Tunisie).

Le représentant algérien jouera son deuxième match de la compétition aujourd'hui contre les Irakiens d'Al-Chorta, exemptés mercredi.

Dans l'autre rencontre de la journée inaugurale, le club organisateur, l'AS Hammamet, a dominé son compatriote du HBC Jammel par 34 à 28.

Championnat d'Afrique des clubs

Le NRBB Arréridj en demi-finale

affrontera la formation d'Ahly du Caire. Les Egyptiens ont composé leur billet pour les demi-finales en disposant de l'équipe kenyane de Prisons sur le score de 3 sets à 0 (25-15,25-13, 25-19). Les deux autres quarts de finale opposent respectivement l'ES Sahel (Tunisie) à l'Espérance de Tunis, et l'Alswehly de Libye à Assarya de Libye.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Festival international du film oriental de Genève Des films algériens en compétition

CINQ FILMS algériens sont programmés en compétition du 12^e Festival international du film oriental de Genève (Fifog) prévu du 1^{er} au 9 avril, indiquent les organisateurs sur le site Internet du festival.

Le long métrage de fiction «*Timgad*», du réalisateur franco-algérien Fabrice Benchaouche, une comédie projetée récemment à Alger, figure dans la compétition internationale aux côtés de huit autres films dont «*Corps étranger*» de Raja Amari (Tunisie) et «*Wedding dance*» de Cigdem Sezgin (Turquie).

«*Chroniques de mon village*», une fiction de Karim Traïdia et le film d'animation «*Tales of Africa*» (2015) de Djilali Beskri sont en lice pour le «*Prix de la critique*» mettant en compétition sept autres films de Tunisie et d'Égypte, entre autres.

Le film «*Echappée*» (2015), coréalisé par Hamid Saïdji et le Britannique Jonathan Mason, concourt dans la catégorie court métrage avec treize autres

œuvres dont «*Ailes voilées*» (Italie) et «*Aya va à la plage*» (Maroc). Hors compétition, le court métrage muet «*Chaabanou ! un quotidien sans commentaire*» de Mourad Bouamrane et «*Kociela*» de Tahar Houchi, seront projetés à cette 12^e édition qui a également programmé «*Bab El web*» de Merzak Allouache dans «*Fifog Classics*», autre section non compétitive.

Le long métrage «*Maintenant ils peuvent venir*» de Salem Brahimi et le court métrage «*Babor Casanova*» de Karim Dayad ont été distingués lors de l'édition 2016 du Fifog, présidée à titre honorifique par la romancière algérienne Ahlem Mosteghanemi.

Fondé en 2006, le Festival international du film oriental de Genève se veut une vitrine du cinéma de l'Orient à travers des projections, des débats et autres rencontres entre professionnels du 7^e art.

T. G.

Libye

250 migrants morts dans deux naufrages en Méditerranée

QUELQUE 250 migrants africains seraient morts en Méditerranée dans le naufrage de deux canots gonflables qui ont été repêchés au large de la Libye par une ONG, a indiqué, jeudi, une porte-parole de cette organisation.

Laura Lanuza, de l'ONG espagnole Pro-Activa Open Arms, a précisé que son organisation avait récupéré 5 corps flottant près des canots, à une quinzaine de milles des côtes libyennes, et que les embarcations de ce type transportaient en général 120 à 140 migrants chacune.

«*Nous pensons que la seule explication* (à ces naufrages) *est que les canots étaient pleins de gens*», a-t-elle déclaré, citée par l'AFP.

«*Depuis plus d'un an nous*

n'avons jamais vu aucun de ces canots qui ne soit rempli à ras bord», a-t-elle assuré. M^{me} Lanuza a indiqué que les cadavres repêchés étaient ceux d'Africains âgés de 16 à 25 ans environ. Ils se sont apparemment noyés 24 heures avant d'être découverts jeudi matin peu après le lever du jour, au nord du port libyen de Sabrata. Malgré les dures conditions hivernales en mer, les départs de migrants depuis la Libye à bord d'embarcations de passeurs se sont accélérés ces derniers mois.

Plus de 5 000 personnes ont été récupérées par les bateaux de sauvetage depuis dimanche, portant à plus de 21 000 le nombre de migrants ramenés en Italie cette année.

Salim N.

Accidents de la route

199 morts durant le mois de février

CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF personnes ont trouvé la mort et 2 357 autres blessées dans 1 692 accidents de la route durant le mois de février 2017, a indiqué, jeudi, le Centre national de prévention et de sécurité routière (Cnpsr) dans un communiqué. Par rapport au mois de février 2016, le nombre des victimes d'accidents de la route a enregistré une baisse de 34,75% (-106) pour les cas de décès et de 25,86% (-822) pour les blessés, a-t-on précisé dans le communiqué. Le Centre national de prévention et de sécurité routière avait enregistré au mois de janvier dernier 1 900 accidents de la route ayant fait 244 morts et 2 605 blessés.

H. Y.

LE PÉTROLE SOUS LA BARRE DES 49 DOLLARS



Djalou@hotmail.com

Ambassade de France à Alger

Plus de 400 000 visas accordés aux Algériens en 2016

■ La délivrance de visas court séjour aux Algériens à destination de la France a nettement augmenté au cours de ces dernières années.

Par Yacine Djadel

En 2016, les trois Consulats généraux d'Alger, d'Oran et d'Annaba ont instruit près de 600 000 dossiers de visas et délivré près de 410 000 visas aux demandeurs algériens, a affirmé un communiqué de l'ambassade de France en Algérie. Un nombre important qui vient en réponse aux différents bruits infondés faisant croire qu'il y a eu un durcissement des critères de délivrance de visas Schengen de type court séjour par l'ambassade de France. Suite aux différents rumeurs ayant circulé ces derniers temps chez bons nombre de citoyens, quant aux conditions de traitement du visa Schengen pour la France, l'ambassade de France en Algérie a tenu à démentir ces fausses informations.

Dans un communiqué adressé à l'ensemble de la presse, l'ambassade a bien précisé que

sa politique en matière d'attribution des visas de court séjour n'a pas été modifiée. Selon elle, il y a eu même la parution dans différents journaux de plusieurs articles véhiculant des informations inexactes ou parcellaires. Ce qui est totalement faux, puisque les demandes sont toujours instruites en conformité avec les règles du code des visas Schengen actuellement en vigueur, fait savoir clairement la même source. A ce propos, il est clair qu'au vu du nombre non

négligeable de visas délivrés par la France aux Algériens ces deux dernières années, cela affirme complètement le contraire. Selon la même source, des efforts importants ont été consentis dans ce sens. Rien que pour la seule période s'étendant entre 2012 et 2014, les chiffres des visas délivrés s'élevaient à 210 000 pour l'année 2012 et à 330 000 en 2014, soit presque le double en l'espace de 4 ans.

Y. D.

Football/Betis Seville

Fracture de la main pour Mandi

LE DÉFENSEUR

international algérien, Aïssa Mandi, s'est fracturé la main qu'il devra maintenir immobilisée pendant quatre semaines, indique le site officiel de son club de Liga espagnole Betis Seville. Mandi a contracté sa blessure vendredi lors d'une «*action anodine*» pendant la séance d'entraînement matinale, précise la même source. Le joueur avait rejoint l'été dernier le club andalou en provenance du Stade de Reims qui venait de descendre en Ligue deux française. Avec Betis, Mandi compte 20 matchs en Liga, pour deux



butts marqués. Le défenseur de 25 ans avait porté, pour la première fois, le brassard de capitaine de la sélection algérienne lors de la précédente Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) jouée au Gabon, au cours de laquelle les Verts étaient éliminés dès le premier tour.

Racim S.